

LE RAPPORT YMCA : OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

1. PAS DE PAUVRETÉ :

Objectif : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde.

Les programmes de votre YMCA visent-ils à atténuer la pauvreté ou à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté dans votre collectivité ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lequel de ces sous-objectifs vos programmes contribuent-ils directement à atteindre ?

1. D'ici 2030, éradiquer l'extrême pauvreté pour tous, partout dans le monde, qui se mesure actuellement en termes de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour.

2. D'ici 2030, réduire d'au moins la moitié la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales.

3. Mettre en œuvre des systèmes et des mesures de protection sociale appropriés au niveau national pour tous, y compris des planchers, et d'ici 2030, assurer une couverture substantielle des pauvres et des personnes vulnérables.

4. D'ici à 2030, veiller à ce que tous les hommes et toutes les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et autres formes de propriété, au patrimoine, aux ressources naturelles, aux nouvelles technologies appropriées et aux services financiers, notamment la microfinance.

5. D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes vulnérables et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes extrêmes liés au climat et autres chocs et catastrophes économiques, sociales et environnementales.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-buts et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

2. FAIM ZERO

Objectif : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.

Les programmes de votre YMCA visent-ils à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition ou à promouvoir une agriculture durable ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. D'ici à 2030, éliminer la faim et assurer l'accès de tous, en particulier des pauvres et des personnes vulnérables, y compris les nourrissons, à une alimentation saine, nutritive et suffisante toute l'année.
2. D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, notamment en atteignant, d'ici à 2025, les objectifs convenus au niveau international concernant le retard de croissance et la maigreur chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes et allaitantes et des personnes âgées.
3. D'ici à 2030, doubler la productivité et les revenus agricoles des petits producteurs de denrées alimentaires, en particulier des femmes, des peuples autochtones, des agriculteurs familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, notamment grâce à un accès sûr et égal à la terre, aux autres ressources productives, aux connaissances, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'emplois à valeur ajoutée et non agricoles.
4. D'ici à 2030, mettre en place des systèmes de production alimentaire durables et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui accroissent la productivité et la production, contribuent au maintien des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux conditions météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.
5. D'ici à 2020, maintenir la diversité génétique des semences, des plantes cultivées et des animaux d'élevage et d'élevage et des espèces sauvages apparentées, notamment grâce à des banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et promouvoir l'accès et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées, comme convenu à l'échelon international.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-buts et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

But : Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges.

Les programmes de votre YMCA contribuent-ils à aider les gens à mener une vie saine et à promouvoir le bien-être pour tous ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. D'ici à 2030, ramener le taux mondial de mortalité maternelle à moins de 70 pour 100 000 naissances vivantes.
2. D'ici à 2030, mettre fin aux décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays visant à réduire la mortalité néonatale à au moins 12 pour 1 000 naissances vivantes et la mortalité des moins de 5 ans à au moins 25 pour 1 000 naissances vivantes.
3. D'ici 2030, mettre fin aux épidémies de sida, de tuberculose, de paludisme et de maladies tropicales négligées et lutter contre l'hépatite, les maladies d'origine hydrique et autres maladies transmissibles.
4. D'ici 2030, réduire d'un tiers la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles par la prévention et le traitement et promouvoir la santé mentale et le bien-être.
5. Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances, y compris l'abus de stupéfiants et la consommation nocive d'alcool.
6. D'ici 2020, réduire de moitié le nombre mondial de décès et de blessés dus aux accidents de la route.
7. D'ici à 2030, assurer l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive, y compris pour la planification familiale, l'information et l'éducation, et l'intégration de la santé reproductive dans les stratégies et programmes nationaux.
8. Assurer une couverture médicale universelle, y compris la protection contre les risques financiers, l'accès à des services de soins de santé essentiels de qualité et l'accès pour tous à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et abordables.
9. D'ici 2030, réduire considérablement le nombre de décès et de maladies dus aux produits chimiques dangereux et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-buts et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

4. ÉDUCATION DE QUALITÉ

Objectif : Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Les programmes de votre YMCA visent-ils à assurer une éducation inclusive et équitable de qualité pour tous ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. D'ici à 2030, veiller à ce que toutes les filles et tous les garçons achèvent des études primaires et secondaires libres, équitables et de qualité débouchant sur des résultats d'apprentissage pertinents et efficaces.
2. D'ici à 2030, veiller à ce que toutes les filles et tous les garçons aient accès à un développement de la petite enfance, à des soins et à une éducation pré-primaire de qualité afin qu'ils soient prêts pour l'enseignement primaire.
3. D'ici à 2030, assurer l'égalité d'accès de tous les hommes et de toutes les femmes à un enseignement technique, professionnel et supérieur abordable et de qualité, y compris l'université.
4. D'ici à 2030, augmenter sensiblement le nombre de jeunes et d'adultes qui possèdent des compétences pertinentes, y compris des compétences techniques et professionnelles, pour l'emploi, des emplois décents et l'esprit d'entreprise.
5. D'ici à 2030, éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation et assurer l'égalité d'accès à tous les niveaux de l'enseignement et de la formation professionnelle pour les personnes vulnérables, notamment les personnes handicapées, les peuples autochtones et les enfants en situation de vulnérabilité.
6. D'ici 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion importante d'adultes, hommes et femmes, parviennent à lire, écrire et compter.
7. D'ici à 2030, veiller à ce que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en vue du développement durable et des modes de vie durables, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, la citoyenneté mondiale et la reconnaissance de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-buts et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Objectif : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Les programmes de votre YMCA visent-ils l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. Mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles partout dans le monde.
2. Éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les sphères publique et privée, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et autre.
3. Éliminer toutes les pratiques néfastes, telles que le mariage précoce et forcé des enfants et les mutilations génitales féminines.
4. Reconnaître et valoriser les soins non rémunérés et le travail domestique par la fourniture de services publics, les politiques d'infrastructure et de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités au sein du ménage et de la famille selon les besoins nationaux.
5. Garantir la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances pour le leadership à tous les niveaux de la prise de décision dans la vie politique, économique et publique.
6. Assurer l'accès universel à la santé sexuelle et procréative et aux droits en matière de procréation, conformément au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, au Programme d'action de Beijing et aux documents issus de leurs conférences d'examen.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-buts et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Objectif : Assurer la disponibilité, la gestion durable de l'eau et l'assainissement pour tous.

Les programmes de votre YMCA permettent-ils d'assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Nommez 3 programmes (maximum) qui répondent à cet objectif et donnez une brève description de chacun d'eux :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre : (Liste ou menu déroulant)

1. D'ici 2030, assurer à tous un accès universel et équitable à une eau potable salubre et abordable.
2. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un assainissement et à une hygiène adéquat et équitable et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation de vulnérabilité.
3. D'ici 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant le déversement et en minimisant les rejets de produits chimiques et de matières dangereuses, en réduisant de moitié la proportion des eaux usées non traitées et en augmentant considérablement le recyclage et la réutilisation sûre à l'échelle mondiale.
4. D'ici à 2030, accroître sensiblement l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs et assurer des prélèvements et un approvisionnement durable en eau douce pour remédier à la pénurie d'eau et réduire sensiblement le nombre de personnes souffrant de cette pénurie.
5. D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris, le cas échéant, par le biais de la coopération transfrontière.
6. D'ici 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-but et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

Objectif : Assurer à tous l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne.

Les programmes de votre YMCA visent-ils à assurer l'accès à l'énergie durable ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. D'ici 2030, assurer l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes.
2. D'ici 2030, accroître sensiblement la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial.
3. D'ici 2030, doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-but et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Objectif : Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein-emploi productif et le travail décent pour tous.

Les programmes de votre YMCA visent-ils à promouvoir l'autonomisation économique ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. Soutenir la croissance économique par habitant en fonction de la situation nationale et, en particulier, au moins 7 % de croissance du produit intérieur brut par an dans les pays les moins avancés.
2. Atteindre des niveaux plus élevés de productivité économique par la diversification, la mise à niveau technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.
3. Promouvoir des politiques axées sur le développement qui soutiennent les activités productives, la création d'emplois décents, l'esprit d'entreprise, la créativité et l'innovation, et encourager la formalisation et la croissance des micro, petites et moyennes entreprises, notamment par l'accès aux services financiers.

4. Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité des ressources mondiales en matière de consommation et de production et s'efforcer de dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement. Ceci conformément au programme cadre pris par les pays développés pour la prochaine décennie pour une consommation et une production durable.
5. D'ici à 2030, parvenir au plein-emploi productif et à un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et à un salaire égal pour un travail de valeur égale.
6. D'ici 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation.
7. Prendre des mesures immédiates et efficaces pour éradiquer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains et garantir l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et d'ici 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.
8. Protéger les droits du travail et promouvoir un environnement de travail sûr et sécurisé pour tous les travailleurs, y compris les travailleurs migrants, en particulier les femmes migrantes, et ceux qui ont un emploi précaire.
9. D'ici 2030, concevoir et mettre en œuvre des politiques visant à promouvoir un tourisme durable qui crée des emplois et promeuve la culture et les produits locaux.
10. Renforcer la capacité des institutions financières nationales d'encourager et d'élargir l'accès de tous aux services bancaires, d'assurance et financiers.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-but et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

But : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir l'inclusion et la durabilité.

Les programmes de votre YMCA visent-ils à bâtir une infrastructure résiliente ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. Développer des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes, y compris des infrastructures régionales et transfrontalières, pour soutenir le développement

économique et le bien-être humain, en mettant l'accent sur un accès abordable et équitable pour tous.

2. Promouvoir une industrialisation inclusive et durable et, d'ici à 2030, accroître sensiblement la part de l'industrie dans l'emploi et le produit intérieur brut, en fonction des circonstances nationales, et doubler sa part dans les pays les moins avancés.
3. Accroître l'accès des petites entreprises industrielles et autres, en particulier dans les pays en développement, aux services financiers, y compris le crédit abordable, et leur intégration dans les chaînes de valeur et les marchés.
4. D'ici 2030, moderniser les infrastructures et moderniser les industries pour les rendre durables, en améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources et en adoptant davantage de technologies et de procédés industriels propres et écologiquement rationnels, tous les pays prenant des mesures en fonction de leurs capacités respectives.
5. Renforcer la recherche scientifique, améliorer les capacités technologiques des secteurs industriels dans tous les pays, en particulier dans les pays en développement, y compris, d'ici à 2030. Encourager l'innovation et accroître sensiblement le nombre de travailleurs en recherche et développement pour 1 million d'habitants. Accroître les dépenses publiques et privées en recherche et développement.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-but et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

10. INÉGALITÉS RÉDUITES

Objectif : Réduire les inégalités à l'intérieur des pays et entre eux.

Les programmes de votre YMCA visent-ils à réduire les inégalités ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. D'ici à 2030, réaliser et maintenir progressivement la croissance du revenu des 40 % les plus pauvres de la population à un taux supérieur à la moyenne nationale.
2. D'ici 2030, renforcer et promouvoir l'inclusion sociale, économique et politique de tous, sans distinction d'âge, de sexe, de handicap, de race, d'appartenance ethnique, d'origine, de religion ou de statut économique ou autre.
3. Garantir l'égalité des chances et réduire les inégalités de résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant des lois, politiques et mesures appropriées à cet égard.

4. Adopter des politiques, en particulier des politiques fiscales, salariales et de protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.
5. Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et des marchés financiers mondiaux et renforcer la mise en œuvre de ces réglementations.
6. Veiller à ce que les pays en développement soient mieux représentés et puissent mieux faire entendre leur voix dans la prise de décisions au sein des institutions économiques et financières internationales afin de mettre en place des institutions plus efficaces, crédibles, responsables et légitimes.
7. Faciliter une migration et une mobilité ordonnées, sûres, régulières et responsables des personnes, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-but et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Objectif : Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.

Les programmes de votre YMCA visent-ils à rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des logements adéquats, sûrs et abordables et à des services de base et améliorer les bidonvilles.

2. D'ici à 2030, assurer à tous l'accès à des systèmes de transport sûrs, abordables, accessibles et durables, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, en accordant une attention particulière aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, aux femmes, aux enfants, aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

3. D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable et la capacité de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

4. Intensifier les efforts pour protéger et sauvegarder le patrimoine culturel et naturel mondial.

5. D'ici à 2030, réduire sensiblement le nombre de décès et le nombre de personnes touchées et diminuer sensiblement les pertes économiques directes par rapport au produit intérieur brut mondial causées par les catastrophes, y compris les catastrophes liées à l'eau, en mettant l'accent sur la protection des pauvres et des populations.

12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

Objectif : Assurer des modes de consommation et de production durables.

Les programmes de votre YMCA visent-ils à assurer une consommation durable ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. Mettre en œuvre le Cadre du programme de la décennie sur les modes de consommation et de production durables, tous les pays prenant des mesures, les pays développés prenant l'initiative, en tenant compte du développement et des capacités des pays en développement.
2. D'ici 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation efficace des ressources naturelles.
3. D'ici 2030, réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial par habitant au niveau de la vente au détail et des consommateurs et réduire les pertes alimentaires le long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.
4. D'ici 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux cadres internationaux convenus, et réduire sensiblement leurs rejets dans l'air, l'eau et le sol afin de minimiser leurs effets nocifs sur la santé humaine et l'environnement.
5. D'ici 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
6. Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques durables et à intégrer l'information sur le développement durable dans leur cycle de rapports.
7. Promouvoir des pratiques en matière de marchés publics qui soient durables, conformément aux politiques et priorités nationales.
8. D'ici à 2030, veiller à ce que les populations partout dans le monde disposent des informations pertinentes et soient sensibilisées au développement durable et à des modes de vie en harmonie avec la nature.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-but et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Objectif : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses effets.

Les programmes de votre YMCA sont-ils efficaces pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays.
2. Intégrer les mesures de lutte contre le changement climatique dans les politiques, stratégies et plans nationaux.
3. Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités humaines et institutionnelles en matière d'atténuation des changements climatiques, d'adaptation, de réduction des impacts et d'alerte rapide.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-buts et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

14. VIE AQUATIQUE

Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Les programmes de votre YMCA visent-ils la conservation des océans et des ressources marines ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. D'ici à 2025, prévenir et réduire considérablement la pollution marine de toutes sortes, en particulier celle causée par les activités terrestres, y compris les débris marins et la pollution par les nutriments.
2. D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter des impacts négatifs importants et prendre des mesures pour les restaurer afin d'obtenir des océans sains et productifs.
3. Réduire au minimum les effets de l'acidification des océans et y remédier, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux.
4. D'ici 2020, réglementer efficacement la capture et mettre fin à la surpêche, à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices

et mettre en œuvre des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, afin de rétablir les stocks de poissons dans les meilleurs délais possibles, au moins à des niveaux qui peuvent produire un rendement maximal durable déterminé par leurs caractéristiques biologiques.

5. D'ici à 2020, conserver au moins 10 % des zones côtières et marines, conformément au droit national et international et sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles.

6. D'ici à 2020, interdire certaines formes de subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, éliminer les subventions qui contribuent à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en introduire de nouvelles, en reconnaissant qu'un traitement spécial et différencié approprié et efficace pour les pays en développement et les moins avancés devrait faire partie intégrante des négociations de l'Organisation mondiale du commerce sur les subventions aux pêches.

7. D'ici à 2030, accroître les avantages économiques que les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés tireront de l'utilisation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-buts et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

15. VIE TERRESTRE

Objectif : Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser la dégradation des terres et enrayer la perte de biodiversité.

Les programmes de votre YMCA favorisent-ils l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, y compris les forêts ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. D'ici à 2020, assurer la conservation, la restauration et l'utilisation durable des écosystèmes terrestres et intérieurs d'eau douce et de leurs services, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les terres arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

2. D'ici 2020, promouvoir la mise en œuvre d'une gestion durable de tous les types de forêts, mettre fin à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître sensiblement le boisement et le reboisement dans le monde.

3. D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et les sols dégradés, y compris les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre face à la dégradation des terres.

4. D'ici 2030, assurer la conservation des écosystèmes de montagne, y compris de leur biodiversité, afin de renforcer leur capacité à fournir des avantages essentiels au développement durable.
5. Prendre des mesures urgentes et significatives pour réduire la dégradation des habitats naturels, enrayer la perte de biodiversité et, d'ici 2020, protéger et prévenir l'extinction des espèces menacées.
6. Promouvoir un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à ces ressources, comme convenu au niveau international.
7. Prendre des mesures urgentes pour mettre fin au braconnage et au trafic d'espèces de flore et de faune protégées et s'attaquer à la fois à la demande et à l'offre de produits illicites provenant d'espèces sauvages.
8. D'ici 2020, prendre des mesures pour prévenir l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et réduire considérablement leur impact sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires.
9. D'ici 2020, intégrer les valeurs des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale et locale, les processus de développement, les stratégies de réduction de la pauvreté et les comptes.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-but et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Objectif : Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.

Les programmes de votre YMCA contribuent-ils à la promotion de sociétés pacifiques et inclusives et à l'accès à la justice pour tous ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre :

1. Réduire de manière significative toutes les formes de violence et les taux de mortalité associés partout dans le monde.
2. Mettre fin aux mauvais traitements, à l'exploitation, à la traite et à toutes les formes de violence et de torture à l'égard des enfants.
3. Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et assurer l'égalité d'accès à la justice pour tous.
4. D'ici 2030, réduire considérablement les flux illicites de capitaux et d'armes, renforcer le recouvrement et la restitution des avoirs volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.

5. Réduire considérablement la corruption et les pots-de-vin sous toutes leurs formes.
6. Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
7. Veiller à ce que la prise de décisions soit réceptive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux.
8. Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions de la gouvernance mondiale.
9. D'ici 2030, assurer l'identité juridique de tous, y compris l'enregistrement des naissances.
10. Garantir l'accès du public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-buts et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Objectif : Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le Partenariat mondial pour le développement durable.

Les programmes de votre YMCA travaillent-ils en partenariat avec d'autres intervenants pour mettre en œuvre clairement les DEP ? Oui / Non

Dans l'affirmative :

- Lesquels de ces sous-objectifs vos programmes contribuent directement à atteindre : (Liste ou menu déroulant)

1. Renforcer la mobilisation des ressources intérieures, notamment par un appui international aux pays en développement, afin d'améliorer les capacités nationales en matière de recouvrement des impôts et autres recettes.
2. Les pays développés à honorer pleinement leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment l'engagement pris par de nombreux pays développés de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement (APD/RNB) aux pays en développement et 0,15 à 0,20 % de leur APD/RNB aux pays les moins avancés ; les donateurs sont invités à envisager de fixer un objectif pour consacrer au moins 0,20 % de leur APD/RNB à ces derniers
3. Mobiliser des ressources financières supplémentaires pour les pays en développement auprès de sources multiples.
4. Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette grâce à des politiques coordonnées visant à favoriser le financement, l'allégement et la restructuration de la dette, selon qu'il conviendra, et s'attaquer à la dette extérieure des pays pauvres très endettés afin de réduire la sur-endettement.

5. Adopter et mettre en œuvre des régimes de promotion de l'investissement pour les pays les moins avancés.
6. Renforcer la coopération régionale et internationale Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire et l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et renforcer le partage des connaissances à des conditions mutuellement convenues, notamment par une meilleure coordination entre les mécanismes existants, en particulier au niveau des Nations Unies, et par un mécanisme mondial de facilitation technologique.
7. Promouvoir la mise au point, le transfert, la diffusion et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement dans les pays en développement à des conditions favorables, y compris à des conditions de faveur et préférentielles, comme convenu d'un commun accord.
8. Rendre pleinement opérationnels la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités en matière de science, de technologie et d'innovation pour les pays les moins avancés d'ici à 2017 et promouvoir l'utilisation des technologies habilitantes, en particulier les technologies de l'information et des communications.
9. Renforcer l'appui international à la mise en œuvre d'un renforcement efficace et ciblé des capacités dans les pays en développement afin d'appuyer les plans nationaux de réalisation de tous les objectifs du développement durable, notamment par la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire.
10. Promouvoir un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, y compris par la conclusion des négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement.
11. Accroître sensiblement les exportations des pays en développement, notamment en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020.
12. Assurer à tous les pays les moins avancés un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingentement en temps voulu et de manière durable, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles d'origine préférentielles applicables aux importations en provenance des pays les moins avancés soient transparentes et simples, et contribuent à faciliter leur accès aux marchés.
13. Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment par la coordination et la cohérence des politiques.
14. Renforcer la cohérence des politiques en faveur du développement durable.
15. Respecter la marge d'action et le leadership de chaque pays pour établir et mettre en œuvre des politiques d'éradication de la pauvreté et de développement durable.
16. Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, complété par des partenariats multipartites qui mobilisent et partagent les connaissances, l'expertise, la technologie et les ressources financières pour appuyer la réalisation des objectifs du développement durable dans tous les pays, en particulier les pays en développement.

17. Encourager et promouvoir des partenariats efficaces entre les secteurs public, public et privé et la société civile, en s'appuyant sur l'expérience et les stratégies de financement des partenariats.

18. D'ici à 2020, renforcer l'appui au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, afin d'accroître sensiblement la disponibilité de données de qualité, à jour et fiables, ventilées par revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, situation géographique et autres caractéristiques pertinentes dans les contextes nationaux

19. D'ici 2030, s'appuyer sur les initiatives existantes pour mesurer les progrès réalisés en matière de développement durable qui complètent le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques dans les pays en développement.

- Énumérez jusqu'à trois (3) programmes abordant ce but/sous-but et donnez une brève description de chacun.

- Estimer le nombre de participants directs qui participent chaque année à tous les programmes liés à cet objectif.

- Veuillez partager toute preuve photographique ou vidéo au sujet de ces programmes.

Source pour la traduction française des objectifs de développement durable:
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

As of July - 2019